

Questions au Feuilleton

LA RAFFINERIE DE TRIOXYDE D'URANIUM

Question n° 2435—M. Blaikie:

1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il participé à l'enquête effectuée par la Commission de contrôle de l'énergie atomique sur le projet de raffinerie de trioxyde d'uranium à Blind River et, a) sinon, pourquoi, b) le cas échéant, le Ministère a-t-il entériné la décision de la CCEA d'approuver l'emplacement de la raffinerie?

2. La direction de la radioprotection du Ministère a-t-elle étudié le projet et sinon, pourquoi?

3. La politique du gouvernement est-elle d'approuver des emplacements dans des cas comme celui-ci sans que la direction de la radioprotection ait effectué d'enquête?

M. Doug Frith (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1 et 2. Le bureau de la radioprotection du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a étudié le premier projet concernant l'établissement d'une raffinerie d'hexafluorure d'uranium à Blind River. Le bureau a présenté sa position lors d'audiences publiques. Le bureau a étudié le projet révisé d'une raffinerie de trioxyde d'uranium à Blind River et une copie de cette étude sera envoyée à la Commission de contrôle de l'énergie atomique en juin 1981.

3. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social remplit le rôle de conseiller principal mais non exclusif auprès de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Le ministère agit comme conseiller de la commission.

L'ACHAT DE PLACES DE FORMATION EN LANGUE SECONDE

Question n° 2443—M. Young:

1. En 1981, combien de places de base de formation de la main-d'œuvre en anglais langue seconde a-t-on achetées au Collège George Brown?

2. Combien de places supplémentaires y a-t-on achetées?

3. Quelles lignes de conduite s'appliquent aux cours des immigrants parrainés et de formation de la main-d'œuvre en anglais langue seconde?

4. En 1981, y a-t-il eu réduction du nombre de places de perfectionnement achetées au collège?

5. A-t-on modifié la politique de recyclage de la main-d'œuvre en matière de perfectionnement et, le cas échéant, comment?

6. A-t-on une idée du nombre de places de base ou supplémentaires que l'on achètera en anglais langue seconde, en 1982?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1. 500 pour l'année financière 1981-1982.

2. 60 au 12 mai 1981.

3. Des cours de langue seconde sont offerts par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada aux immigrants qui ont besoin de suivre ce genre de cours pour avoir accès à l'emploi. Les allocations de formation ne sont versées qu'aux immigrants «indépendants» et aux réfugiés parrainés par le gouvernement qui ne sont pas des réfugiés au sens de la convention, des membres d'une catégorie désignée ou titulaires d'un permis du ministre.

4. Oui. En 1981-1982, 37 places de perfectionnement de moins ont été achetées.

5. Depuis le 1^{er} avril 1981, la commission n'achète plus de cours de perfectionnement de niveau inférieur à la 7^e année. Les stagiaires des cours de perfectionnement doivent maintenant avoir 21 ans ou plus ou avoir abandonné les études depuis au moins deux ou trois ans, selon les critères d'admissibilité adoptés par chaque province. On met davantage l'accent sur l'intérêt d'axer le perfectionnement sur le plan de carrière du client. Le volume des achats de places de perfectionnement de haut niveau doit être directement en rapport avec le nombre

prévu de places dans les cours de métiers nécessitant une 11^e ou une 12^e année.

6. Non. Il est trop tôt pour estimer les achats pour l'année 1982-83.

LE PERSONNEL AU SERVICE DU MINISTRE—LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Question n° 2450—M. Neil:

Combien de personnes le ministre d'État (Commission canadienne du blé) emploie-t-il à son service personnel et quels sont les a) nom, lieu de travail et traitement, b) fonctions de chacun des employés?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Le 12 mai, le personnel (exclu) du ministre d'État (Commission canadienne du blé) était le suivant:

a) et b)

Albert Chambers, adjoint exécutif, traitement maximum de \$35,000,

25^e étage, Tour «C», Place de Ville

Paul Brettle, adjoint spécial, (relations avec la presse), traitement maximum de \$30,000,

25^e étage, Tour «C», Place de Ville

Bob Lyster, adjoint spécial, traitement maximum de \$30,000,

Pièce 205, 222-13^e ave., Regina (Saskatchewan)

M^{me} Gail Ladouceur, secrétaire privée adj., traitement maximum de \$23,000,

Pièce 185-S, Sénat

M^{me} Dorothy Donnelly, secrétaire, traitement maximum de \$14,900,

Pièce 205, 222-13^e ave., Regina (Saskatchewan).

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SYDNEY STEEL CORPORATION

Question n° 2452—M. Murphy:

1. De 1968 jusqu'à maintenant, quel a été le montant annuel des subventions accordées par le gouvernement à la Sydney Steel Corporation (SYSCO)?

2. Depuis 1968, quel a été le montant des prêts garantis ou non à cette société?

L'hon. Pierre De Bané (ministre de l'Expansion économique régionale): En ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est la suivante:

Le montant annuel des subventions accordées à Sysco de 1968 jusqu'à maintenant.

1) Montants versés en vertu des programmes régionaux de subventions à l'industrie

1972-73	\$ 2,015,025
1973-74	1,752,706
1974-75	941,933
1975-76	—
1976-77	765,950
1977-78	6,000,000
1978-79	245,999
	\$ 11,721,613

Programme d'aide à la Sydney Steel Corporation

1977-78	\$ 4,436,000
1978-79	8,976,000
1979-80	1,717,000
	\$ 15,129,000